

PORT GALLICE

RESEAU RIVIERA PORTS

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DU
PORT GALLICE

M. Patrice LABARDENS

47 Bd BAUDOIN

06160 JUAN Les PINS

Antibes Juan-les-Pins, Le 11 octobre 2017

Cher Monsieur,

Avant toute considération technique, je voudrais vous témoigner mon engagement personnel et celui de l'ensemble des équipes du Réseau RIVIERA PORTS pour faire du port Gallice un véritable écrin et un lieu de plaisance privilégié. Je mesure toute l'importance de votre implication, de longue date, ainsi que celle de votre association, inspirée par votre exigence d'équité et votre attachement à l'animation du lieu. Soyez d'emblée certain que dès le 1^{er} janvier prochain, notre action saura s'appuyer sur votre engagement ainsi que sur celui des plaisanciers.

Pour prolonger plus précisément nos précédentes discussions et expliciter le contenu des documents qui ont circulé entre nous, j'ai pris connaissance et étudié avec la plus grande attention l'enquête de perception, réalisée par votre association, qui détaille les préoccupations, avis, et suggestions des plaisanciers.

Je vous remercie de cette initiative qui s'inscrit parfaitement dans l'expérience qui est la nôtre en matière de suivi et d'amélioration de la relation avec nos clients plaisanciers, méthode et principe de gestion que nous déployons systématiquement sur nos ports depuis de très nombreuses années.

Cette étude nous permettra à l'évidence de préparer au mieux le début de notre Délégation de Service Public au 1^{er} janvier 2018 en appréhendant certaines des attentes de nos clients.

A la lecture de votre enquête, je constate certaines incompréhensions et la nécessité d'apporter un certain nombre de précisions utiles, ainsi que quelques compléments d'information, de nature, je l'espère, à dissiper les doutes et les inquiétudes.

un réseau de



PORT GALLICE - ANTIBES

Port Gallice- Boulevard Baudouin, chemin du Croûton - 06160

JUAN-LES-PINS - France

T. +33 4 92 00 43 52

franck.dosne@gallice21.com

www.riviera-ports.com

CANNES GOLFE-JUAN
ANTIBES NICE VILLEFRANCHE

En premier lieu, permettez-moi de rappeler les principes d'action qui nous animent :

- Nous souhaitons donner **satisfaction prioritairement aux clients déjà présents dans le port**, eu égard aux demandes que nous inscrivons sur nos listes d'attente.
- Notre volonté profonde de **respecter au maximum du possible les statuts et les attentes des plaisanciers présents à Port Gallice** dans la limite de nos contraintes contractuelles.

En second lieu, comme nous avons déjà eu l'occasion de le préciser, nous souhaitons, pour réaliser les engagements contenus dans le cahier des charges de notre Délégation, la mise en place d'un certain nombre d'assouplissements. **Les avancées favorables aux plaisanciers, dont certaines sont nouvelles**, et qui concernent principalement la tarification des contrats annuels et les contrats de garantie d'usage, en **témoignent** :

La tarification des contrats annuels

Pour les bateaux de moins de 12 mètres, la SAS GALLICE 21 s'est engagée de manière contractuelle, et ce pendant 3 ans, à **ne pas augmenter le tarif des locations annuelles** par rapport à ceux pratiqués en 2017. Je vous confirme que . En cas de changement de navire, ce sont les nouvelles catégories et les nouveaux tarifs qui s'appliqueront.

J'ajoute également qu'après la période de 3 ans de stabilité tarifaire, la SAS GALLICE 21 étalera la hausse des tarifs prévue au contrat de DSP sur les 7 années suivantes et ce manière linéaire.

Je vous confirme également que pour les bateaux de **moins de 12 mètres, les tarifs de location annuelle incluent les redevances d'eau, électricité et météo.**

Pour les bateaux de 12 à 18 mètres la SAS GALLICE 21 s'est engagée pour 2018 à ne pas augmenter le tarif des contrats annuels par rapport aux tarifs pratiqués en 2017.

Les Contrats de garantie d'usage

A toutes fins utiles, je rappelle que ces contrats permettent de **sécuriser une place de stationnement au port Gallice** pour les 15 prochaines années. Le port s'engage en effet sur la place occupée et sur la **restitution d'un revenu en cas d'absence du bateau** et de la relocation de la place par le port.

Nous avons également décidé de **supprimer totalement les charges annuelles** que les clients devaient payer dans le cadre des contrats d'amodiation.

Je précise que **le dépôt de garantie** de 10%, qui posait problème à certains, **peut désormais être remplacé par une garantie bancaire à première demande**, validée préalablement par la SAS GALLICE 21.

Nous avons également offert la possibilité d'un paiement du contrat de garantie d'usage en trois échéances tous les cinq ans ; **le dépôt de garantie étant restitué au moment du dernier paiement.**

Nous portons à 6% au lieu de 3%, le taux d'escompte sur le prix, au bénéfice des plaisanciers souhaitant régler la totalité en une seule fois à la signature du contrat, **le versement d'un dépôt de garantie n'étant alors plus requis.**

L'indexation des prix de contrat de garantie d'usage est celle prévue dans le contrat de Délégation de Service Public de la Ville. Celui-ci représente les différentes dépenses du port et leur évolution. Ces index varient en général très peu et peuvent même baisser, comme cela fut le cas récemment. A la date d'aujourd'hui, cette indexation ne devrait pas varier de plus de 1% par an.

Le prix des garanties d'usage des navires jusqu'à 18 mètres a été fixé sur la base des tarifs actuels pratiqués par la SA du Port Gallice, pour proposer des prix plus équitables.

Enfin, la SAS GALLICE 21 s'engage à faire bénéficier gratuitement les titulaires d'un Contrat de garantie d'usage d'une place de parking et de deux cartes pour les catégories de poste T2 et au-delà.

Pour conclure, au-delà des précisions utiles que je viens de détailler, je tiens à vous témoigner de notre ambition : mes collaborateurs et moi-même sommes à la fois désireux et impatients de nous investir dans le futur du port Gallice. Dès le 1^{er} janvier prochain, nous serons tous sur le pont, toujours à votre écoute, pour faire de ce port un fleuron de la Côte d'Azur, dans l'esprit de ceux qui l'ont fondé hier et de ceux qui comme vous l'animent tous les jours.

Je reste bien entendu à votre disposition pour échanger et vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Franck DOSNE



Directeur Général